



## **REVUE DE PRESSE**

**Semaine du 17 au 23 avril 2021**

# Quel avenir pour la maison éclusière ?

L'association « Confluence Mad & Moselle » a présenté en octobre dernier un dossier à la Communauté de Communes Mad et Moselle dans le cadre de l'appel à projets, sur le devenir de la maison éclusière d'Arnaville. La Com'Com est en phase d'acquisition de la bâtisse auprès des Domaines.



**Un cadre idéal pour se détendre !**

Le porte-parole de l'association Nicolas Poulouin a expliqué que « le projet a pour objectif de contribuer à la vie du territoire, en créant un lieu d'accueil au bord de la véloroute, qui sera à la fois un café pour une pause dans un site remarquable et un lieu pour développer la vie associative et les animations sur le territoire ». L'aménagement du site et de la maison doit être étudié plus en détail avec le maître d'œuvre et la Com'Com.

Des travaux sont à prévoir au cours des prochains mois. L'ouverture est prévue au printemps 2022.

**Appel pour bâtir un projet ensemble.**

« Mobiliser l'enthousiasme et toutes les bonnes volontés afin de bâtir ensemble ce projet et mettre en place un programme d'activités et d'animations qui y seront pro-

posées » : telle est la ligne directrice de l'association qui recueillera également les adhésions par le biais d'Olivier Rouganne, le trésorier.

Les personnes souhaitant soutenir le projet peuvent adhérer à l'association Confluence Mad & Moselle. La possibilité d'adhérer en ligne est aussi envisagée (Hello-Asso).

*Est Républicain 17 avril 2021*

# La renaissance du château est en marche

**Emmanuel Penetrat et sa compagne, Aurore Thiebaut, récents acquéreurs du château de Jaulny, ont la tête qui bourdonne de projets pour mettre en valeur, restaurer et redonner vie à cet ancien bastion médiéval.**

Les propriétaires entendent d'abord ouvrir les grilles tous les dimanches, dès que cela sera possible. L'accès au parc sera gratuit avec buvette et quelques bonnes pâtisseries proposées.

Les visiteurs pourront ensuite admirer les formidables collections conservées au musée du château sous les portraits de Robert des Armoises et de son épouse Jeanne, qui ne serait autre que notre Jeanne d'Arc nationale. Et, bien sûr, poursuivre l'ouverture vers les scolaires, les nouveaux propriétaires étant formés aux ateliers proposés par leur prédécesseur, Anna Collignon. D'ailleurs, de nouveaux éléments, comme la danse ancienne, vont faire leur apparition.

Ce site chargé d'histoire se-

ra aussi loué, lors de la belle saison, pour des mariages et des réceptions.

**De la dame des Armoises au général d'Empire Curély**

Déjà, toute une petite troupe de passionnés met la main à la pâte pour aider le couple à réaliser ses projets, comme Agnès Guérard, de Dieulouard, s'engageant pour des visites et remettant en place les pièces du musée couvrant les périodes du Néolithique au XXe siècle. « Ce château est marqué par plusieurs périodes. Et également par plusieurs personnages forts comme la dame des Armoises et le général d'Empire Curély. C'est surprenant qu'il ait survécu, surtout en Lorraine ! C'est un survivant ! On a envie de le restaurer. Nous avons entamé des démarches auprès des Monuments historiques et nous travaillons aussi avec la



**Aurore Thiebaut et Emmanuel Penetrat sont prêts à accueillir au château les visiteurs.** Photo ER

Fondation du patrimoine.

**Création d'une association**

Le château a un effet catalyseur. Beaucoup, de toutes générations, veulent aider », se réjouit Monsieur Penetrat. Et pour mener à bien tous ces projets, la création d'une association, « Les amis du château médiéval de

Jaulny », permettant de réunir les bénévoles, est envisagée. « Tout cela sera le poumon économique permettant de financer la restauration. On s'est lancé un gros défi pour ouvrir dès l'été », conclut Mme Thiebaut.

**Plus de photos sur [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr)**

## Un musée qui vaut le détour

Emmanuel Penetrat est un passionné. Visiter le musée du château à ses côtés est un véritable délice. Là, il va vous montrer des os de mammoths. Puis la tête du dernier loup de la forêt du Bois-le-Prêtre. Sans oublier de petites pierres marquées d'inscriptions romaines utilisées par des frondeurs. Torque, cœur en cuivre de la duchesse du Maine, bru de Louis XIV, sont à découvrir !

## THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

### Des colis pour le FAS



Les sexagénaires du Foyer d'Accueil Spécialisé ont reçu un colis.

À la suite de la distribution des colis de fin d'année aux anciens du village, quelques-uns sont restés dans les entrepôts de la commune. Il a donc été décidé de les donner aux sexagénaires du Foyer d'Accueil

Spécialisé.

Ainsi, mercredi matin 14 avril, Muriel Thibaud, adjointe au maire, a fait la tournée des différents locaux du FAS, faisant le bonheur des heureux bénéficiaires.

*Est Républicain 17 avril 2021*

## CORNY-SUR-MOSELLE

### Un véhicule électrique pour la commune

Les déplacements plus ou moins longs dans la commune, sur le département voire parfois hors département (préfecture, centre de gestion, trésor public, conseil communautaire...) des agents administratifs, responsables des services techniques, nécessitent l'utilisation d'un véhicule léger. Un groupe de travail a étudié les différentes solutions en tenant compte des principes de la loi Orientation des mobilités du 24 décembre 2019 - bien qu'elle ne s'impose pas à la commune - pour acquérir un véhicule à faible émission de CO<sup>2</sup>. Le choix s'est arrêté sur un véhicule électrique de marque Peugeot 208, acquis en location sans option d'achat.

Afin de faciliter le paiement des

mensualités, le maire a proposé de revoir son régime indemnitaire à la baisse, ce qui couvrira une large part des mensualités. Le groupe de travail poursuit sa réflexion sur le parc existant et à venir au regard des besoins exprimés par les services de la commune : l'acquisition d'un véhicule fourgon satisferait les besoins des services techniques. Le véhicule pourrait également être utilisé pour le transport de matériel associatif. Ainsi, une borne de recharge a été installée rue de Verdun, entre la place du Souvenir et l'école maternelle. Les conditions de son utilisation, notamment tarifaires, seront précisées dès sa mise en service au profit de toute la population dans les prochaines semaines.



La voiture communale est dorénavant électrique. Photo RL

*Républicain lorrain 17 avril 2021*

## VANDELAINVILLE

### Les comptes du syndicat intercommunal scolaire approuvés

Réunis le 30 mars à la mairie de Vandelainville, les représentants des quatre communes du syndicat intercommunal scolaire du Val de Mad ont accepté, à l'unanimité, le compte de gestion 2020 présenté par le comptable de la trésorerie de Pont-à-Mousson. Il en fut de même pour le compte administratif 2020 dont les dépenses se sont élevées, en

investissement, à 64 554,65 euros et les recettes à 33 120,65 euros. En fonctionnement, les dépenses se sont chiffrées à 106 169,40 euros et les recettes à 225 737,93 euros. Pour terminer, tous ont accepté le budget primitif 2021 proposé comme suit : 238 134,53 euros en fonctionnement et 83 529,78 euros en investissement.

*Est Républicain 17 avril 2021*

## BERNÉCOURT

### Les grandes sections et CP bénéficient aussi de visios



Les grandes sections et les CP travaillent ensemble, comme à l'école, lors des visios.

Dans la classe de la maîtresse Christine Martino, les cours virtuels ont repris la semaine avant les vacances. Comme en classe, on lève le doigt pour parler, on dessine, on compte en ligne, tous ensemble, avec la maîtresse et les copains.

Ces rendez-vous étaient mis en place tous les matins de 10 h à 11 h pour les grandes sections, et dès 11 h pour les six élèves de CP qui cette année ont été scindés, en partie à l'école maternelle et l'autre à l'école élémentaire de Mandres pour un meilleur équilibre des effectifs sur chaque site.

#### Chacun peut s'exprimer

Pour la lecture et les dictées, les enfants utilisent soit une

ardoise, soit le micro ou encore le clavier pour participer.

La maîtresse propose également un temps pour permettre à chacun de s'exprimer, ou de poser des questions sur le travail proposé par le biais de l'ENT.

Les enfants sont tous repartis le dernier jour de classe avec des pochettes, des jeux photocopiés, des livres et leur matériel scolaire pour le travail à la maison.

Ils se sont quittés lors de la dernière visio en se disant « bonsoir les copains, et on espère se retrouver le 26 avril » et Maxime, élève de CP, d'ajouter : « J'espère que le confinement ne va jamais recommencer. »

*Est Républicain 18 avril 2021*

## New Style : un salon qui décoiffe

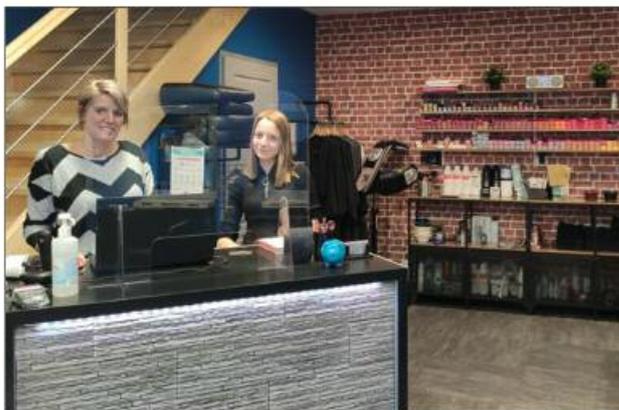
Fanny, gérante du salon New Style, a récemment obtenu le prix 2015 du Val de Lorraine. Une vraie reconnaissance pour cette passionnée. « Cela fait toujours plaisir de savoir que notre travail est reconnu. » Très présente au sein du bassin thiaucourtois, elle a participé à des émissions de la radio locale et le succès de ses animations en soirée n'est plus à démontrer. D'ailleurs, ces rendez-vous, mis en sommeil pour le moment, sont de vrais moments de convivialité très attendus par sa clientèle.

« On a hâte de les retrouver le plus rapidement possible », espère Fanny.

### Une passion intacte

Véritable lien social, le rôle du salon de coiffure est primordial dans la vie de la commune et la gérante ne s'y trompe pas : « Les gens aiment bien venir discuter et se faire plaisir. » Si la crise sanitaire pénalise le développement de ses activités, la coiffeuse maintient le cap et conserve sa passion intacte.

Depuis 2015, Fanny Schoenecker a installé son salon de coif-



**Le salon de coiffure, une parenthèse pour se faire plaisir en cette période compliquée.**

fure au centre-ville. Accompagnée d'Ophélie, coiffeuse, et Marine, apprentie, l'équipe a récemment obtenu le prix de Lauréat 2015 par le Val de Lorraine. C'est une récompense qui est l'aboutissement d'un accompagnement sur le long terme de la part du Val de Lorraine. Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, c'est une réussite de A à Z. Sous l'enseigne New Style, le ton est donné !

Le salon se veut accessible à

toute la famille, de 0 à 77 ans. Son activité est étroitement liée aux vagues de la pandémie et des confinements successifs. Malgré cela, elle a su y faire face en s'adaptant. La gérante, proactive de nature, a profité des périodes creuses de son activité liée à la Covid pour embellir son local tout en mettant en place un protocole sanitaire strict. On y retrouve une décoration très tendance et colorée. Et la vitrine est mise à jour régulièrement au fil des saisons.

*Est Républicain 18 avril 2021*

## VILLECEY-SUR-MAD

### Les budgets primitifs 2021 adoptés

Réuni, le conseil municipal a commencé sa session par la décision, à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commandes pour l'entretien de l'éclairage public proposé par la communauté de communes de Mad et Moselle.

Ensuite, les élus ont tous approuvé le budget prévisionnel de la commune. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 275 100 euros et les recettes à 358 100 euros ; en investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 152 785 euros.

Concernant le budget primitif 2021 du service eau potable, les recettes et dépenses s'équilibrent à 67 410 euros en fonctionnement et à 87 671 euros en investissement.

*Est Républicain 18 avril 2021*

**WAVILLE**

# Rénovation des bâtiments de la mairie-école

**Les élus se sont retrouvés en mairie pour le dernier conseil municipal consacré essentiellement à la programmation de travaux.**

Le conseil municipal a commencé sa session en acceptant, à l'unanimité, de signer la convention Actes avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle permettant d'envoyer par télétransmission les actes soumis au contrôle de légalité.

De même, tous ont été d'accord pour adhérer au groupement de commandes pour l'entretien de l'éclairage public proposé par la communauté de communes de Mad et Moselle.

## Travaux de rénovation

Puis Isabelle Collignon-Mathieu, maire, a informé le conseil municipal que le montant des devis présentés par les entreprises pour les travaux de rénovation des bâtiments de la mairie-école, salle des sports, salle polyvalente et salles d'activités, était de 139 078,80 euros toutes taxes comprises. En conséquence, les élus ont décidé de solliciter une subvention au titre de



**Des subventions ont été demandées pour les travaux de rénovation prévus dans les bâtiments de la mairie-école, salle polyvalente, salle des sports et salle d'activités.**

la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Bien sûr, les crédits seront prévus au budget 2021.

De même, le montant des devis, présentés pour le projet de travaux de rénovation énergétique de cet ensemble de bâtiments, s'élevant à 242 306,80 euros TTC, il a été décidé, à l'unanimité, de solliciter une

subvention au titre du fonds départemental de relance des communes fragiles.

Pour terminer, les élus ont adopté, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2021. Les dépenses et recettes s'équilibrent à 542 007 euros en investissement et à 296 552 euros en fonctionnement.

*Est Républicain 18 avril 2021*

# Un projet photovoltaïque construit avec les habitants ?

**Lors du dernier conseil municipal les élus de Mars-la-Tour ont validé l'adhésion de la commune à l'association Énergie 111. Celle-ci veut faire émerger des centrales photovoltaïques villageoises... un peu sur le modèle de Ville-sur-Yron.**

Lors du dernier conseil municipal de Mars-la-Tour, les élus ont validé à l'unanimité le principe d'adhésion de la commune à Énergie 111. L'investissement, pour le moment, est symbolique : 15 € par an. C'est surtout un premier pas. Car le projet porté par cette association toute récente – elle a été fondée en juillet 2020 – est de faire émerger des centrales villageoises. « C'est-à-dire produire localement une énergie plus verte, explique sa présidente Aurélie Munier. Souvent, le frein pour les particuliers, c'est le financement de panneaux photovoltaïques. Nous proposons qu'il soit pris en charge par une Société de projet à capital participatif, avec un système de location. » L'idée se rapproche du projet (bien entamé) de Ville-sur-Yron car les habitants sont appelés à participer – financièrement et/ou en mettant leurs toitures à disposition –, Énergie 111 propose « un mix », en utilisant aussi les toits des bâtiments publics.

## Les porteurs de projet en formation

Pour l'heure, la question du financement n'est pas à l'or-

dre du jour. « On est à l'étape de la pré-étude de faisabilité technique, éclaire Aurélie Munier. Est-ce que les toitures sont saines, bien orientées ? Peut-on facilement les équiper ? » Le « facilement » revêt un caractère d'importance particulier, ici. Car Énergie 111 est un groupe d'une demi-douzaine de particuliers encore novices en la matière. On y trouve « un responsable environnement, un ancien comptable, une personne issue du bâtiment, des profils plus littéraires ». En bref, des convaincus qui sont eux-mêmes en pleine formation. « Nous nous sommes rencontrés en 2019 quand la Communauté de communes Mad-et-Moselle organisait des soirées de présentation des projets d'énergie citoyenne, rappelle Aurélie Munier. Notre proposition est de faire émerger les initiatives locales, de l'installation à l'exploitation en passant par la maintenance. »

## Une centrale sur les terrains ferroviaires

Un sacré challenge... et le groupe n'est pas vraiment aidé par le contexte actuel ! « On imaginait une concrétisation fin 2021, début 2022, mais il est compliqué de nous réunir, de sensibiliser le public – on comptait beaucoup sur les marchés, les animations villageoises –... » Deux communes se montrent cependant particulièrement attentives : Ancy-Dornot et Mars-la-Tour, donc.

C'est que le photovoltaïque a décidément le vent en poupe dans la cité malatourien-



Verra-t-on un jour des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie de Mars-la-Tour ? Photo Illustration RL

ne : le maire Roger Dalla Costa a également signé une promesse de bail pour l'implantation d'une (autre) centrale photovoltaïque sur les terrains ferroviaires délaissés. Ce coup-ci, le projet serait

laissé aux mains de la société Quadran (une filiale du groupe Total). Une étude d'impact environnemental doit être réalisée.

**Textes : Marie KOENIG et Marianon DUCHALET.**

## Centrale villageoise : un projet déjà évoqué il y a deux ans

Fin février 2019, la proposition de créer une centrale villageoise avait déjà été posée sur la table des élus et des habitants. Porté par la communauté de communes Mad et Moselle, le projet consistait à créer une coopérative solaire, sous forme d'une société par actions simplifiées. À son lancement, l'idée avait su séduire les habitants de Mars-la-Tour, et même au-delà des frontières communales. Une quarantaine de candidats s'étaient même portés volontaires pour créer un conseil d'administration. La municipalité malatourienne, quant à elle, n'était pas fermée à l'idée de louer quelques toitures communales bien exposées. Mais au fil du temps et des réunions, les volontés se sont essouffées et le projet n'a jamais vu le jour. Pourtant, des particuliers aux exploitations agricoles, les surfaces disponibles sont belles !

## Les taux des taxes augmentent de 1 %

Les comptes et budgets de la communauté de communes de Mad et Moselle ont dominé la session du conseil intercommunal réuni à la Loco. Et, bien sûr, c'est Patrick Bolay, vice-président chargé des finances et de l'évaluation des politiques publiques, qui en a assuré la présentation.

Le compte administratif 2020 du budget général, adopté à l'unanimité, affiche des dépenses s'élevant à 8 375 460,02 euros et des recettes d'un montant de 11 836 875,48 euros en fonctionnement ; en investissement, les dépenses se chiffrent à 1 968 098,90 euros et les recettes à 1 398 884,80 euros. Le résultat global présente, par conséquent, un excédent de 2 892 201,36 euros.

Les élus se sont ensuite penchés sur le budget prévisionnel 2021. En fonctionnement, les dépenses prévues s'élèvent à 10 238 786 euros et les recettes à 12 885 065 euros ; en investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 3 193 382 euros. Les comptes de gestion, présentés par le trésorier, ont logiquement été approuvés à l'unanimité.

### Révision du POS

L'augmentation de 3 % des tarifs du périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, a été accordée, seuls deux élus votant contre. Même cas de figure pour l'augmentation des tarifs insertion de 0,50 euro par catégorie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'évolution des taux de fiscalité a bien été débattue. Finalement, les taux des taxes foncières bâti et non bâti augmentent de 1 %, tout comme celui de la cotisation foncière des entreprises.

Concernant la révision du POS de Mamey transformé en PLU, Denis Blouet, vice-président en charge de l'attractivité résidentielle, de l'habitat et de l'urbanisme, a constaté qu'il était tout à fait compatible avec les orientations de Mad et Moselle et celles du SCOTAM. Les élus l'ont donc approuvé à l'unanimité, tout comme le projet d'aménagement et de développement durable de la friche ferroviaire de Novéant où devrait être créée une surface commerciale. Enfin, la participation à un projet de SNI au Sénégal a été approuvée.

*Est Républicain 19 avril 2021*

## Le village dévoile tous ses atours à Valérie Beusert-Leick



**Ici, la municipalité privilégie l'écopâturage pour l'entretien des espaces verts communaux.**

La présidente du conseil départemental, Valérie Beusert-Leick, est venue découvrir la ruralité du territoire. Denis Fourrière, maire, a présenté son village. Et auprès de Sandrine et Frédéric Houin, elle a découvert le tout nouvel atelier de fabrication de pâtes « les Jadinettes » et y a rencontré les premiers clients du jour d'ouverture.

Puis, Tristan Choné, agriculteur, lui a présenté le troupeau

de mères allaitantes race limousine et la vente directe de la viande bio issue de sa ferme du Cytise.

Enfin, Denis Fourrière et Valérie Beusert-Leick se sont rendus au terrain de camping fraîchement ouvert pour une nouvelle saison touristique.

Valérie Beusert-Leick a découvert ici l'accueil chaleureux et le dynamisme de la commune.

*Est Républicain 19 avril 2021*

## Les taux d'imposition 2021 stagnent

Le conseil municipal a voté les chiffres 2020 et prévisions 2021.

Le budget, compte administratif 2020, fait apparaître un excédent de fonctionnement de 209 247,26 € et un déficit en investissement de 13 845,56 €, les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 40 000 €, c'est donc un besoin de financement de 53 845,56 € que les élus ont constatés.

Le budget 2021 a été voté, en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 206 956,44 € (dont 56 726,44 € de virement à la section investissement), et les recettes à 307 537,70 € ; l'investissement s'équilibre à 334 200 €.

Les taux d'imposition 2021 ont

été votés : foncier bâti 27,05 %, non bâti 16,15 %, et font apparaître une recette de 29 573 € ; ces taux correspondent aux taux communaux + départementaux 2020. Il n'y a donc pas d'augmentation.

Pour le service assainissement, la vue d'ensemble fait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 843,29 €.

La vue d'ensemble de l'investissement fait apparaître un excédent d'investissement de 11 059,69 €. L'affectation du résultat de fonctionnement 2020, soit 3 843,29 € est reporté au budget 2021 en fonctionnement qui s'équilibre à 23 790,29 €, et en investissement à 26 479,69 €.

*Est Républicain 19 avril 2021*

# Noëlle Fabiszack quitte bientôt ses fonctions, la commune recrute

Depuis de nombreuses années, Noëlle Fabiszack assure l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire sur le trajet Prény/Pagny-sur-Moselle, tout en occupant le poste d'agent d'entretien des locaux de la commune. Prenant sa retraite à la fin de l'année civile, ces deux postes à temps non complet seront à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'accompagnant du bus scolaire, devant posséder une voiture, doit être capable d'encadrer les enfants lors du trajet et de faire appliquer les règles de sécurité, tout en présentant des aptitudes pour la communication et la pédagogie. Le candidat doit aussi posséder le sens de l'accueil, être disponible et capable de s'adapter tout en faisant preuve de réactivité. Le temps de travail est de cinq heures par semaine, correspondant aux horaires de passage du bus, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis



Noëlle Fabiszack avec son mari, Lionel Fabiszack, prend bientôt sa retraite.

entre 8 h et 8 h 30, ainsi qu'entre 16 h 15 et 17 h.

Concernant le poste d'entretien des locaux, un ménage régulier devra être accompli à la mairie, la bibliothèque, les communs des logements et la salle. Le temps de travail est

estimé entre 7 h et 12 h par mois selon les réservations de la salle.

Les personnes intéressées par ces fonctions doivent adresser une lettre de candidature au maire de Prény, Nicolas Sibille.

*Est Républicain 19 avril 2021*

## MAD-ET-MOSELLE

# Les économies d'énergie expliquées en visioconférence

En partenariat avec l'Alec du pays messin (agence de l'énergie et du climat) et l'EIE ouest 54 (espace info énergie), la communauté de communes Mad-et-Moselle propose régulièrement des ateliers autour de l'énergie.

Plusieurs thèmes sont abordés : la maîtrise de l'énergie au quotidien, une présentation des aides existantes ou encore des conseils sur la rénovation énergétique.

Le prochain atelier, sur le thème de la réalisation des économies d'énergie, se tiendra vendredi 30 avril, de 14 h à 16 h, en visioconférence.



**En raison de la pandémie, Mad-et-Moselle proposera son prochain atelier autour des économies d'énergie en visioconférence.** Photo RL

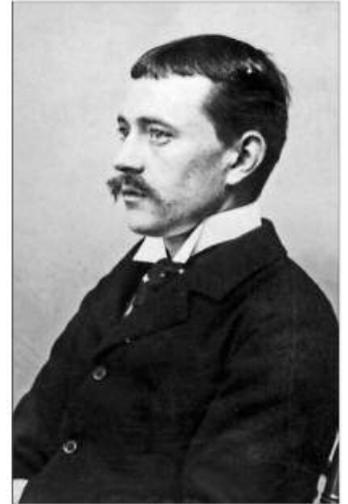
Renseignements et inscriptions : développement-durable@cc-madetmoselle.fr ou 03 83 81 91 69.

*Républicain lorrain 19 avril 2021*

## LE CHIFFRE

PRÉNY

# 2.000



Cette œuvre d'Alfred Renaudin représente une vue de Prény.

Photo ER

À l'occasion d'une vente aux enchères, organisée à Nancy, une toile d'Alfred Renaudin, peintre lorrain, représentant une vue de Prény a été mise en vente.

Cette œuvre datant de 1932 représente un champ verdoyant où des animaux paissent non loin d'un cours d'eau. La toile a été adjugée à 2.000 €.

*Est Républicain 19 avril 2021*

## Les budgets au menu du conseil municipal

Le conseil municipal vient de voter les comptes administratifs et approuver les comptes de gestion 2020 de la commune. Ils présentent en investissement un déficit de 4 389,27 €, et un excédent de fonctionnement de 136 481,18 € ; l'affectation complémentaire en réserve est de 4 389,27 € et le résultat reporté en fonctionnement s'élève à 132 091,91 €

Le service de l'assainissement présente des excédents de 24 167,98 € en investissement, et 7 928,54 € en fonctionnement. Résultat reporté en fonctionnement 7 928,54 €, reportés au BP 2021.

### Vote du budget primitif

Les propositions nouvelles du budget primitif 2021 ont été votées en équilibre pour chaque section

Budget communal. Investissement, dépenses/recettes : 103 151,27 € ; fonctionnement, dépenses/recettes sont égales à 254 150,91 €

Budget assainissement. Investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 35 167,98 €, et en fonctionnement à 28 353,54 €.

Le maintien des taux 2021 avec prise en compte des taux de référence 2020 liés à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : Taxe foncière bâtie 9,25 % (taux communal 2020) + 17,24 % (taux départemental 2020) ; 26,49 % ; Taxe foncière non

bâtie 18,46 %.

### Compétence Mobilités

Le Conseil Municipal décide d'accepter la convention pluriannuelle concernant le service insertion avec la CCM & M ; il décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes Mad & Moselle relatif à la maintenance de l'éclairage public.

Les élus acceptent qu'en tant qu'Autorité organisatrice des mobilités, la CCMM exerce les missions sur son ressort territorial pour l'organisation des services de transport régulier, transport à la demande, mobilités actives, partagées et solidaires, qu'elle ne se substitue pas à la région Grand Est dans l'organisation des services de transport scolaire, et l'autorise à exercer la compétence « Mobilités » tel que défini, au 1er juillet 2021.

### Demande d'aide auprès de la Région

Le devis FS Énergie de PAM pour les travaux concernant la lagune d'infiltration de la station d'épuration est retenu. Le conseil municipal sollicite une aide auprès de la Région au titre de la relance rurale, pour le projet de remise en état des bâtiments communaux ainsi que de la porte de la sacristie pour un montant de travaux estimé à 11 651,00 € HT

*Est Républicain 20 avril 2021*

## L'aire de jeux taguée



**Le toboggan n'a pas été épargné.**

Ce week-end, des individus, sans doute en manque d'occupations, se sont amusés à taguer les installations de l'aire de jeux si appréciée des petits enfants habituellement accompagnés par leurs parents. Ainsi le toboggan, d'autres jeux et jusqu'au sol se sont retrouvés badigeonnés d'inscriptions dont le niveau ne vole pas très haut !

*Est Républicain 20 avril 2021*

## Le portrait de Mitterrand rejoint la galerie des présidents



**Martine Sarzi, Denis Petit et Hervé Grosjean avec le portrait de François Mitterrand.**

Après le portrait de Valéry Giscard d'Estaing, c'est au tour de celui de François Mitterrand, Président de la république française de 1981 à 1995, de rejoindre la galerie des présidents de la V<sup>e</sup> République constituée dans la mairie du village. « La photographie officielle

m'a été donnée par Jean Loc tin, conseiller départemental, qui a réussi à se la procurer auprès de sénateurs. L'œuvre a été réalisée par l'artiste meusien Hervé Grosjean qui a dessiné la rose au pochoir », indique Denis Petit, le maire de la localité.

*Est Républicain 21 avril 2021*

# L'armoire offerte en 1926 par les Américains en bonne place

**En 1926, l'Alliance des femmes, organisation féministe américaine, offrait à la commune de Thiaucourt une belle armoire en bois vitrée qui fut installée dans l'une des écoles de la localité. Depuis quelques semaines, cette armoire a pris place dans le hall de la mairie de Thiaucourt.**

Ce cadeau fut envoyé depuis Toledo, dans l'Ohio, par la « First Unitarian Church » et non « Charet », comme il fut alors écrit sur l'une des portes de l'armoire par un ouvrier français, ne maîtrisant pas la langue de



**Le portrait de Frederick Karl Hirth publié le 25 août 1918 par le New-York Tribune.**

Shakespeare. Les Unitariens sont des Chrétiens ne reconnaissant pas la Sainte Trinité ; ils considèrent Jésus comme le messie et un prophète, mais non comme un Dieu ou fils de Dieu.

## **A la mémoire de Frederick Karl Hirth**

Sur l'autre porte de l'armoire, l'inscription indique que ce don fut réalisé à la mémoire de Frederick Karl Hirth, aviateur américain mort au champ d'honneur le 16 juillet 1918. Après quelques recherches, nous découvrons que ce militaire était un lieutenant originaire de Toledo, dans l'Ohio, appartenant au 91st Aero Squadron, l'un des cinq premiers escadrons aériens de l'armée américaine ayant rejoint le sol de France sur l'aérodrome de Chaumont, le 15 novembre 1917. Cette formation aérienne pratiquait surtout de la reconnaissance au-dessus des lignes ennemies.

## **Mort au combat en 1918**

À partir du 24 mai 1918, elle



**L'armoire offerte en 1926 par la Women's Alliance**

stationne à Gondreville et assure le bombardement de plusieurs cibles à Thiaucourt-Regniéville, le 12 août 1918. Frederick Karl Hirt perdit la vie à la suite d'un combat aérien. L'annonce de la mort au combat de cet aviateur, sans doute de confession unitarienne, parut le 25 août

1918 dans les colonnes du New-York Tribune.

Il fut décoré, à titre posthume, de la Croix de guerre française pour la bravoure remarquable dont il fit preuve lors de ses différentes missions. Elle fut remise à ses parents, le 25 décembre 1918.

## Au fil du conseil municipal

Les subventions 2021 attribuées aux associations, ont été votés ainsi : ADM 3 vallées 100 €, ALHIMIC 150 €, Amicale du personnel Communal et interco, 50 €, Association des Jeunes sapeurs pompiers des 3 Vallées 50 €, ASSU du collège de Thiaucourt, 100 €, Carrefour des Jeunes de Beaumont 50 €, Foyer Rural d'Essey-et-Maizerais 100 €, Génération mouvements de la Vallée du Rupt-de-Mad 50 €, GST Thiaucourt 30 €, Radio Rupt-de-Mad 60 €, Solidarités Nationales et Internationales 50 €, Toulois Nord Centre Brancion 50 €, Une rose un espoir 20 €, APR54, prévention routière 50 €.

### En bref

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour la maintenance de l'éclairage public, proposé par la Com'com Mad et Moselle. Il émet un avis favorable pour la mise en oeuvre de la Loi Orientation Mobilités exercée par la CCMM, compétence « Mobilités », tel que défini au 1er juillet 2021.

L'installation de nouvelles pompes à la STEP sera amortie sur 6 ans.

*Est Républicain 21 avril 2021*

## Comptes 2020 et budgets primitifs 2021 adoptés

Lors du dernier conseil, les élus ont voté les comptes 2020 et le budget primitif 2021:

- **Compte 2020 de la commune.** Investissement, dépenses/recettes 12 930 €/129 368,75 € ; Fonctionnement, dépenses/recettes 209 664,85 €/276 108,29 €. Ce qui représente un résultat global positif de 182 882,19 €.

- **Compte 2020 de l'assainissement.** Ils se présentent avec un excédent de 35 250,58 € en investissement et de 3 708,39 € en fonctionnement.

- **Le budget 2021 de la commune.** Investissement, dépenses/recettes 66 609,15 € / 130 609,15 € ; Fonctionnement, dépenses / recettes 147 783,44 €/212 783,44 €.

- **Le budget 2021 assainissement.** Il est à l'équilibre avec 79 710,88 € en investissement et 23 493,53 € en fonctionnement.

- **Le maintien des taux 2021 a été voté** avec 10,88 % (taux communal) + 17,24 % (taux départemental) : 28,12 % pour la TFB et 18,57 % pour la TFNB.

### Autres points abordés

Conventions acceptées avec le Service technique communal et la Brigade éco-pro pour le nettoyage des bâtiments communaux et l'entretien du village. Adhésion au groupement de commandes pour la maintenance de l'éclairage public proposé par la communauté de communes. Autorisation accordée à la communauté de communes à exercer la compétence « Mobilités » tel que défini, au 1er juillet 2021. Mise en place du prélèvement à l'échéance pour les administrés qui le souhaiteraient.

Et enfin, renouvellement du bail de chasse à l'ACCA de Bernécourt du 01/09/2021 au 31/08/2029.

*Est Républicain 22 avril 2021*

## Où se faire vacciner ?

Les habitants de Thiaucourt-Regniéville et des villages environnants, âgés de 60 à 65 ans, peuvent se faire vacciner sur place s'ils le souhaitent. Il en est de même pour les personnes âgées de 55 à 60 ans souffrant de cas de comorbidité. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre déjà contact avec le cabinet médical

de Thiaucourt pour une consultation pré-vaccinale. Après ce rendez-vous, les candidats se retrouvent sur une liste d'attente, le temps que soient livrés les stocks de vaccins. Les médecins locaux, ainsi que certaines infirmières de Thiaucourt et la pharmacie, se chargent ensuite de pratiquer la vaccination.

*Est Républicain 22 avril 2021*

## Distribution de compost aux habitants

C'était une première ! La municipalité a décidé d'offrir du compost aux habitants du village. Elle en avait commandé 10 tonnes à la société Cerest de Seicheprey, et ce samedi, les habitants pouvaient venir chercher 200 litres par foyer. Seules conditions, venir avec des contenants et des pelles. Le tas les attendait sur une plate-forme, et chacun remplissait des seaux, des sacs ; un habitant a même fait le trajet en brouette.

Le créneau horaire prévu de

9 h à 12 h s'est poursuivi l'après-midi et le soir, il ne restait plus grand-chose de ce tas. Ce fut l'occasion aussi de rencontres entre les concitoyens, de tout âge, et de partager quelques conseils. Par exemple, il est recommandé de mélanger ce compost à 50 % avec de la terre.

Le premier confinement a réveillé la passion du jardinage chez les plus jeunes, à l'image de Nino 10 ans, comme chez les grands !



Samedi matin, les habitants sont venus chercher du compost pour leurs plates-bandes ou leurs jardinières.

*Est Républicain 22 avril 2021*

### JOUY-AUX-ARCHES

## Le conseil choisit un nom pour la future salle des sports

Sous la présidence de Patrick Bolay, maire, le conseil a délibéré sur des points suivants.

- **Détermination du nom de la salle des sports.** Après débat, le conseil municipal décide de retenir la dénomination « Salle des sports des Arches » à 11 voix pour et 4 voix contre.

- **Rythmes scolaires.** Après consultation des membres du conseil d'école, le maire propose la reconduction des horaires actuels pour une période de trois ans. Voté à l'unanimité.

- **Contrôle des poteaux et bouches d'incendie.** Ce contrôle des poteaux d'incendie était réalisé par les pompiers du SDIS. Mais compte tenu de la réglementation, les communes sont dans l'obligation de reprendre ce contrôle, qui, au travers du nouveau règlement du SDIS, a été allégé pour être porté à une périodicité de trois ans au lieu d'un an actuellement.



La nouvelle salle des sports s'appellera salle des sports des Arches. Photo RL

Le maire précise que le nouveau groupement de commandes, qui sera mis en place pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022, couvrira les années 2022, 2023 et 2024. C'est Moselle Agence Technique qui est chargé de créer ce groupement de commandes pour le contrôle du parc

d'hydrants. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour le contrôle du parc d'hydrants, poteaux et bouches d'incendie.

*Républicain lorrain 22 avril 2021*

# Les constructions décollent à la Louvière

**La baisse des prix du m<sup>2</sup> a attiré de nouveaux acquéreurs au lotissement de la Louvière. Quatre nouvelles maisons devraient prochainement voir le jour.**

**L**a décision de bâtir un nouveau lotissement à la Louvière avait été prise lors du dernier mandat de Monsieur Cossin. Toutefois, depuis 2016, le projet a eu du mal à se concrétiser, une seule maison émergeant du sol.

La nouvelle municipalité arrivée aux affaires en juillet 2020 a, par conséquent, décidé de baisser le prix du m<sup>2</sup> de 78 à 55 euros. Du coup, les visites du site sont devenues plus nombreuses, certaines se concrétisant par la



**Petit à petit, la Louvière accueille de nouvelles maisons.**

signature d'actes de vente.

Ce sont donc deux nouvelles maisons qui vont être prochainement construites. Et deux autres actes de vente doivent être signés dans les deux semaines à venir. Ce qui permet à la munici-

palité de se projeter dans l'avenir. « Nous commençons à réfléchir pour lancer un marché de viabilisation sur un deuxième lot de parcelles », indique le maire de la commune, Margaret Dumont.

*Est Républicain 22 avril 2021*

## Maintien des taux des taxes en 2021

Le conseil municipal s'est réuni le 14 avril autour du budget.

Il a voté les comptes administratifs et approuvé les comptes de gestion 2020 de la commune. Il a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020, l'excédent de fonctionnement se montant à 577 237,30 € et l'excédent en investissement se montant à 68 594,19 €.

### **Vote du budget 2021**

Investissement : dépenses 103 694,19 € et recettes 132 194,19 €. Fonctionnement : dépenses 313 770,30 € et recettes 728 770,30 €

Le conseil a voté le maintien des taux des taxes locales 2021, avec prise en compte des taux de référence 2020 liés à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences

principales. La taxe foncière (non bâti) est fixée à 29,89 % et la taxe foncière (bâti) est fixée à 23,94 % (6,70 % taux communal 2020 + 17,24 % taux départemental 2020)

### **Agrandissement de l'école**

Suite à l'augmentation des effectifs scolarisés, un avis est demandé concernant l'agrandissement du groupe scolaire. Conformément aux statuts en vigueur du Syndicat interscolaire de la vallée du Trey, l'avis favorable des trois communes membres est impératif pour toute nouvelle construction. Le conseil municipal a donné un avis favorable, à l'unanimité, concernant la tranche de base des travaux comprenant les deux salles de classe, deux salles périscolaires et des locaux annexes.

*Est Républicain 23 avril 2021*

## ADMINISTRATION

# Services publics : le désert recule lentement

**Les antennes de France Services se déploient peu à peu dans les régions naguère délaissées par l'État, mais le local peine à suivre, estime une étude de Terra Nova.**

C'était une promesse du Grand débat, une réponse aux Gilets jaunes : assurer un meilleur accès aux services publics, en les redéployant dans des régions qu'ils avaient désertées. Pas en rouvrant des antennes de chaque administration, mais en les regroupant dans des maisons baptisées France Services, où les citoyens trouveraient renseignements et aides souhaités dans tous les domaines de la vie publique. Le tout à trente minutes au plus de chaque citoyen – ce qui donnait en avril 2019 un objectif de 2542 antennes France Services, décliné par département.

## Paris oui, Belfort non !

Résultat, deux ans après ? Ça avance... Mi-avril, on en était à 1304, le ministère de la Cohésion des Territoires jurant que l'objectif serait atteint comme promis en 2022. Ça avance, mais pas toujours de manière cohérente, corrige une étude de Terra Nova. Les populations qui devraient en bénéficier en



**Les antennes France Services peuvent accueillir aussi bien les services des impôts que La Poste, Pôle Emploi,...** Photo Julio PELAEZ

priorité (très éloignées géographiquement, ou socialement moins aptes à passer par les services numériques), ne sont pas toujours servies. « Certains départements, comme Paris ont d'ores et déjà atteint leur objectif tandis que d'autres, comme le Territoire de Belfort, sont encore à 0 % », constate Clara Pisani-Ferry, auteure de l'étude.

Ce décalage se vérifie dans les huit départements les plus prioritaires. Quatre d'entre eux sont proches de boucler leur programme de déploiement (Gers, Lozère, Lot et Nièvre) mais les quatre autres accusent un retard qu'il sera difficile de combler : Seine-Saint-Denis (11

antennes sur un objectif de 24), Indre (10 sur 23), Ardèche (11 sur 30) et Pyrénées-Orientales (7 sur 23).

## Le temps de s'en saisir

La faute à qui ? L'État délivre le label et finance, mais c'est localement que doit être faite la demande, par les élus, les sous-préfets, La Poste, Pôle emploi... « L'État a réalisé sa partie, constate Clara Pisani-Ferry, mais ce sont les acteurs locaux qui sont responsables du retard dans certains territoires, puisqu'ils ne se sont pas saisis du programme élaboré par l'État. »

**F. B.**